AVIS DE RECRUTEMENT

ASSISTANT SOCIAL (H/F/X)

CPAS VIRTON

Le Centre public d'action sociale de Virton recrute <u>en urgence</u> un assistant social (h/f/x) à temps plein pour les services social général/insertion socio-professionnelle <u>sous contrat de remplacement</u> afin de satisfaire aux besoins actuels du service.

Les candidatures munies des pièces requises (**lettre de motivation, C.V., copie du diplôme, copie de la carte d'identité, extrait du casier judiciaire, copie du permis de conduire**) seront transmises à Mme la Présidente du CPAS de Virton (2, rue des Combattants à 6760 Virton) par recommandé ou déposées au CPAS contre accusé de réception ou par courriel au département RH (rh@cpas-virton.be).

Les candidat(e)s devront répondre aux conditions ci-après :

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Être ressortissant(e) ou non de l'Union européenne (pour les ressortissant(e)s hors EU, être en possession d'un permis de travail) dans les conditions générales d'accès à l'emploi pour l'ensemble des membres du personnel du CPAS et de la MR-MRS « l'Amitié » ;
- Avoir une connaissance du français jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être âgé(e) de 18 ans au moins, aucune limite d'âge maximale n'est requise en matière de recrutement de personnel sauf lorsqu'une limite d'âge est imposée par une disposition légale.

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- **Être titulaire d'un diplôme d'assistant social de l'Enseignement supérieur de type court (graduat - bachelier) ou porteur d'un titre équivalent ;**
- Disposer d'une expérience utile au sein d'un service social en CPAS est un atout ;
- Disposer du permis de conduire de la catégorie B ;
- Posséder un véhicule personnel à la date d'entrée en fonction;
- Répondre aux conditions d'une aide à l'emploi (APE, ACTIVA, ...) est un atout ;
- Disposer d'une expérience utile de minimum deux ans dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle et/ou dans la gestion de projets est un atout ;
- Posséder une très bonne maîtrise des logiciels bureautiques tels que WORD, OUTLOOK, la maîtrise d'EXCEL ;
- Maîtriser des législations en lien avec la fonction: la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976, la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale, la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS.

Le(la) candidat(e) désigné(e) bénéficiera du barème salarial B1.

Tout renseignement complémentaire relatif à ce recrutement peut être obtenu auprès du département R.H.

Le Directeur général,

Jérémy WINAND

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - VIRTON -

La Présidente,

Lison THEMELIN